

Les PME libanaises de l'agroalimentaire: Quel potentiel RSE?

BADRAN J., KHARROUBY A., KHRAIBANI Z.

Les PME libanaises de l'agroalimentaire: Quel potentiel RSE?

- 1) Pourquoi le **secteur agroalimentaire** libanais?
- 2) **Problématique**
- 3) Nous présenterons le **cadre théorique** de notre étude, à savoir l'état de la littérature managériale sur la RSE dans les PME des pays en développement.
- 4) Ensuite, nous exposerons le **modèle de Quazi et O'Brien (2000)**, sur lequel nous nous sommes basés pour l'étude des perceptions RSE des managers des PME de l'agroalimentaire au Liban.
- 5) C'est dans une dernière partie que la **méthodologie de recherche** que nous avons suivie sera explicitée ainsi que **l'interprétation des résultats** quant aux perceptions liées à la RSE des managers des PME de l'agroalimentaire au Liban.
- 6) **Conclusion**

1. Pourquoi le secteur agroalimentaire libanais?

- ▶ Une série de scandales liés à la sécurité des aliments vendus tout au long de la chaîne agroalimentaire (producteurs, importateurs, distributeurs, restaurants,...) a touché le Liban sur les cinq dernières années....jusqu'à ce jour.
- ▶ Parmi les entreprises mises en cause figurent notamment des hypermarchés, des supermarchés et des producteurs agroalimentaires.
- ▶ Cette crise appelée « crise de la sécurité des aliments » a créé une remise en cause, non seulement des pratiques de ces acteurs agroalimentaires, mais également de la perception qu'ils ont de l'étendue de leurs responsabilités.
- ▶ Ainsi c'est dans un contexte de crise de confiance et de légitimité envers les entreprises agroalimentaires au Liban que se place la présente étude.

2. Problématique

- ▶ C'est dans ce contexte de crises à répétition liées à des produits périmés, au non-respect des règles de la chaîne du froid, à l'hygiène et surtout à la qualité des produits offerts au consommateur libanais que la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) agroalimentaires est pointée du doigt.
- ▶ C'est pourquoi la question de la perception de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) qu'ont les preneurs de décisions (managers) dans les entreprises agroalimentaires libanaises s'est posée ici, avant d'entreprendre, dans une prochaine étude, l'analyse des pratiques des entreprises agroalimentaires.

3. Le cadre théorique de la RSE dans les PME des pays en développement

- Globalement, deux courants de pensée se font face dans la littérature managériale en matière de RSE.

Courant des défenseurs de la RSE

Vision élargie des responsabilités de l'entreprise

L'entreprise est perçue comme ayant des responsabilités sociales et environnementales qui dépassent ses responsabilités économiques et légales

La RSE peut être une source de bénéfices et même un avantage compétitif pour l'entreprise

Courant des contestataires de la RSE

Vision limitée des responsabilités de l'entreprise

Les responsabilités de l'entreprise se limitent aux responsabilités économiques et légales

La RSE est source de coûts pour l'entreprise et de perte de compétitivité

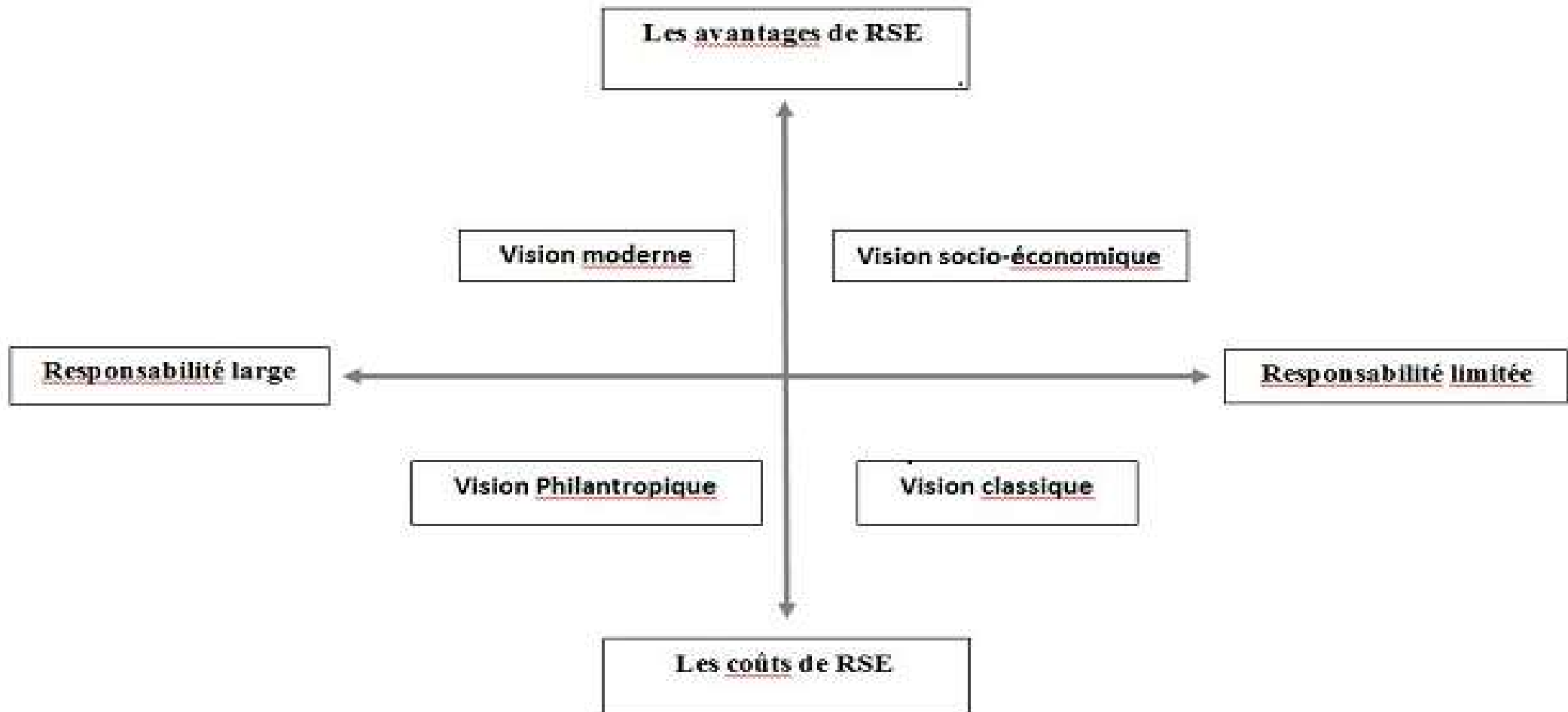
3. Le cadre théorique de la RSE dans les PME des pays en développement

- ▶ Or, la RSE des entreprises dans les pays en développement diffère de celle des entreprises opérant dans les pays développés suite à des environnements institutionnels qui sont différents.
- ▶ La vague d'intérêt envers la RSE dans les pays en développement a pris de l'importance à partir du début des années 2000 et malgré cela, les études qui portent sur la RSE des PME dans les pays en développement reçoivent toujours le moins d'attention de la part des chercheurs (Jamali et *al.*, 2015) et notamment celles qui portent sur le Liban.

4. Le modèle de Quazi et O'Brien (2000)

- ▶ Nous avons adopté le modèle de Quazi et O'Brien (2000) puisqu'il a la particularité de distinguer quatre visions de la RSE
 - ▶ une vision moderne,
 - ▶ une vision socio-économique,
 - ▶ une vision philanthropique,
 - ▶ Et, une vision classique,
- ▶ en y intégrant deux dimensions
 - ▶ coûts/bénéfices de la RSE,
 - ▶ Et, étendue de la responsabilité (responsabilité limitée et responsabilité élargie)
- ▶ Ce modèle, qui a vu le jour en 2000, a été testé empiriquement au Moyen Orient par Jamali et *al.* (2009).

4. Le modèle de Quazi et O'Brien (2000)



5. La méthodologie de recherche

Choix de l'échantillon et collecte des données

- ▶ Nous avons admis dans l'échantillon quelques entreprises qui possédaient plus de 250 salariés car, hormis ce critère de taille, elles respectent tous les critères qualitatifs définissant la PME surtout qu'elles constituent encore des entreprises familiales dirigées par leurs fondateurs ou leurs successeurs. Nous avons ainsi considéré que toute entreprise familiale quelle que soit sa taille et répondant aux critères de centralisation des fonctions et de proximité relative entre le siège et les différents managers pourrait faire partie de notre échantillon de PME (Julien, 1997; Torres, 1998, 1999, 2003a, 2003b; Chabaud et Messeghem, 2014 ; Allouche, et Amann, 1998 ; Amann et Allouche, 2002).
- ▶ Ensuite, nous avons effectué, en se basant sur des méthodes probabilistes, un échantillonnage stratifié des entreprises agroalimentaires de la zone géographique du Grand-Beyrouth.

5. La méthodologie de recherche

Choix de l'échantillon et collecte des données

- ▶ Nous avons ensuite opté pour une méthode quantitative en opérant une enquête par questionnaire réalisée auprès des propriétaires et *senior managers* des entreprises agroalimentaires situées sur le Grand Beyrouth (Beyrouth et ses banlieues).
- ▶ Nous avons adopté un questionnaire structuré et préparé par Quazi and O'Brien (2000) et repris par Dima Jamali et al. (2007). Nous l'avons traduit en arabe et Français. Il comporte 25 Items évalués sur une échelle de Likert de 5 notes allant de «tout à fait en accord» jusqu'à «tout à fait en désaccord».
- ▶ Le questionnaire a été administré auprès de 254 entreprises. Nous avons eu un retour de 154 questionnaires. Malgré la relance des entreprises, le taux de réponse est de 61%.

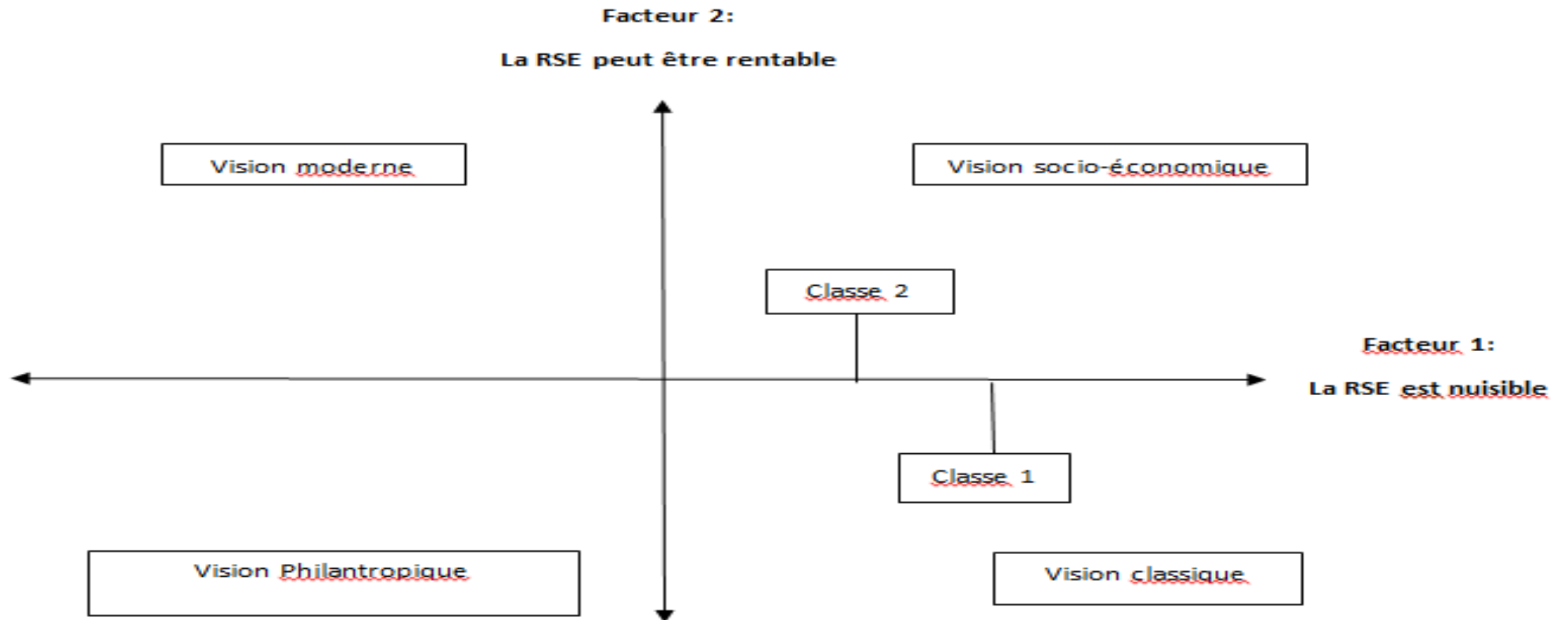
6. Résultats

- ▶ Les réponses ont été analysées statistiquement sous SPSS.
- ▶ Les deux facteurs les plus saillants de l'analyse factorielle sont le facteur 1 intitulé « *La RSE est nuisible* » et facteur 2 intitulé « *La RSE peut être rentable* ».
- ▶ Ensuite une analyse de la classification hiérarchique (analyse des *clusters*) a été entreprise dont les résultats nous a permis de retenir les classes 1 et 2:
 - ▶ **La classe 1** (Cluster 1) qui a un poids de 33.8% des observations correspond à la **vision classique de la RSE**.
 - ▶ **La classe 2** (Cluster 2) qui représenté 56,55% des observations correspond à la **vision socio-économique de la RSE** dans laquelle les managers considèrent qu'il est bénéfique de s'engager dans la RSE tout en ayant une perception assez restreinte de leurs responsabilités.

6. Résultats

- ▶ La classification effectuée montre que les deux classes retenues (Classe 1 relative à la vision classique de la RSE et la Classe 2 relative à la vision socio-économique de la RSE) partagent toutes les deux une **vision limitée de l'étendue de la responsabilité de l'entreprise**.
- ▶ Mais ces deux classes se différencient quant à la perception des résultats générés par un engagement RSE.
 - ▶ En effet, les managers de la classe 1 perçoivent la RSE comme un coût,
 - ▶ tandis que ceux de la classe 2 considèrent la RSE comme pouvant être bénéfique.
- ▶ Au final, notre analyse factorielle et notre classification hiérarchique aboutissent à la même perception managériale de la RSE à savoir la vision classique et la vision socio-économique. Toutes les deux partagent une vision limitée de l'étendue de leur responsabilité (voir graphe ci-dessous).

6. Résultats



6. Résultats

- ▶ Au final, notre étude a montré l'existence de deux visions de la RSE au sein du secteur agroalimentaire libanais : la vision classique et la vision socioéconomique.
- ▶ 33.8% des perceptions managériales des PME de l'agroalimentaire libanais correspondent à la **vision classique de la RSE** qui voit la RSE non seulement limitée aux responsabilités économiques et légales mais également comme un coût pour l'entreprise.
- ▶ 56,55% des perceptions managériales des PME de l'agroalimentaire libanais correspondent à la **vision socio-économique de la RSE** dans laquelle les managers considèrent qu'il est bénéfique de s'engager dans la RSE tout en ayant une perception assez limitée de leurs responsabilités.

7. Limites

- ▶ Notre étude s'est limitée à l'étude des deux mohafazats du Mont Liban et de Beyrouth qui représentent 44% de l'ensemble des entreprises du secteur agroalimentaire et non pas sur l'ensemble du territoire géographique libanais.
- ▶ Notre approche quantitative a porté sur une enquête par questionnaire sans la trianguler avec une approche qualitative qui aurait pu affiner les perceptions managériales en matière de RSE.

8. Perspectives

- ▶ Plusieurs perspectives sont en vue:
 - ▶ D'un côté, l'analyse des **pratiques RSE des entreprises agroalimentaires libanaises** sera notre prochaine étape afin de comparer les résultats des pratiques aux résultats des perceptions managériales en matière de RSE.
 - ▶ Un autre travail serait intéressant à effectuer, c'est celui d'étudier les spécificités des perceptions liées au secteur de l'agroalimentaire dans différents contextes institutionnels, par exemple, une comparaison des perceptions managériales en matière de RSE dans le secteur agroalimentaire entre la France et le Liban ou entre le Liban et Dubai.
 - ▶ Les futures recherches peuvent porter sur des études comparatives intersectorielles dans un même contexte institutionnel.